



## **Convention de Consentment aux droits civils et politiques collectifs à l'autodétermination et l'autogouvernance**

Au Canada, nos droits civils et politiques nous sont enlevés.

Notre société libre et notre pays sont en danger.

Il est temps pour la collectivité citoyenne et les peuples autochtones "d'entrer" dans notre Constitution afin de contenir ceux que nous élisons pour nous gouverner et de les tenir responsables de leurs actions chaque jour de l'année.

**JE CONSENS LÉGITIMEMENT** à ce qu'après avoir été signée par une majorité de citoyens canadiens et des peuples autochtones âgés de 15 ans et plus, cette Convention devra ensuite être Promulguée et devra détenir le statut officiel dans l'utilisation de contestations constitutionnelles : Ayant la qualité pour agir dans l'intérêt du public mentionné aux présentes.

**JE CONSENS LÉGITIMEMENT** et comprends que nous travaillerons à changer, en tant que collectif et avec notre système de gouvernance actuel, notre système de démocratie parlementaire en un système de gouvernance démocratique qui inclut les citoyens et les peuples autochtones du Canada ayant l'autorité finale sur la prise de décision afin de s'assurer que le Dominion du Canada reste un pour et par ses citoyens et ses peuples autochtones. Cela se fera de façon la plus transparente possible, en quoi notre loi vivante du pays, notre Constitution, deviendra enfin pour et par les citoyens et les peuples autochtones du Canada.

**JE CONSENS LÉGITIMEMENT** à m'unir pour les Contestations Constitutionnelles: De soutenir l'intérêt public pour, mais sans s'y limiter, les objectifs suivants:

- 1. Conserver, en votant, mon droit démocratique civil et politique à l'autodétermination et à l'autogouvernance.** Advenant la réussite, les élus travailleront pour, et répondront à leur circonscription de base et en tant que tels, et pourront être destitués à tout moment par leur circonscription de base. Par conséquent,

il ne s'agit pas d'un conflit d'intérêts, ni considéré du lobbyisme, si j'interagis avec les personnes élues dans ma ou mes circonscriptions aux niveaux fédéral, provincial ou municipal de manière à promouvoir les valeurs et les principes qui incarnent une société démocratique libre, lesquelles incluent le respect de la diversité d'opinions et des croyances.

- 2. Un correction constitutionnel visant à faire des citoyens collectifs et du peuple autochtone le chef d'État collectif légitime.** Advenant la réussite, je comprends que tous les droits d'autorité et les pouvoirs conférés seront transférés aux citoyens collectifs et au peuple autochtone du Canada, de même que seront appliqués la propriété collective des terres et les droits de propriété et l'indépendance qu'ils confèrent.

**JE COMPRENDS QUE** cela signifie que les citoyens collectifs et les peuples autochtones du Canada deviennent le pilier de notre parlement et de ses branches exécutives, législatives et judiciaires des juridictions fédérales, provinciales et municipales et qu'en tant que tels, des représentants élus superviseront notre système de gouvernance et donneront leur " sanction " pour permettre aux projets de loi de devenir des lois et aux lettres patentes et décrets en conseil d'avoir force légale.

**JE COMPRENDS QUE** cet correction signifie qu'enfin nous aurons la gouvernance qu'on nous faisait croire que nous avions depuis 1867, " LE POUVOIR DU PEUPLE AU-DESSUS DU GOUVERNEMENT ET DES PARTIS POLITIQUES ". Pour s'assurer que l'action est menée "en pratique", la coutume de nommer les membres du Sénat, du gouverneur général, des lieutenants-gouverneurs et du Conseil privé, ainsi "nommés" sans aucun apport du peuple du Canada, leur sera retirée pour mettre fin à l'abus de pouvoir continu du gouvernement et des partis politiques sur les citoyens et les peuples autochtones du Canada.

**JE COMPRENDS QUE** les citoyens collectivement et le peuple autochtone, en tant que chef d'État collectif, conserveront la conformité et le respect de tous les accords gouvernementaux actuels sur les "DROITS DES TRAITÉS AUTOCHTONES".

- 3. Le développement et la création d'une législation pour l'évolution de notre nouveau système démocratique de gouvernance, et pour que notre constitution passe d'un système presque impossible à modifier par les**

**citoyens collectivement et les peuples autochtones du Canada, à un système vivant et évoluant selon les besoins.** Cela implique la création de " comités de citoyens et d'autochtones " locaux, élus et non partisans, qui sont financés par le gouvernement et qui travaillent avec chaque circonscription électorale fédérale, provinciale et municipale pour former un système de gouvernance fonctionnel, fondé sur les principes qui incarnent une société libre et démocratique, qui comprend le respect de la diversité des opinions et des croyances, avec un mandat qui incorpore, sans s'y limiter, les éléments suivants:

- La discussion, la rétroaction et l'éducation sur toutes les questions pour lesquelles le pouvoir de décision finale est détenu et défini par la population par le biais du processus de vote; et dans le but qu'aucune personne, qu'aucun groupe d'élite ou qu'aucun parti désigné n'ait le pouvoir de décision final ou l'autorité sur toute question importante ou tout sujet affectant la population en général.
- En collaboration avec les ministères des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux, (plus haut il est mentionné que les sièges suivants seraient retirés) le Sénat, le Gouverneur en conseil et le Conseil privé de la Reine, ainsi que les divers comités et conseils consultatifs, fournit aux électeurs une transparence et une éducation complètes sur nos droits démocratiques, la législation, les lois et les règlements existants, les changements nécessaires, etc.
- Fournir des discussions aux problèmes actuels et des solutions qui peuvent fonctionner, et identifier le besoin de référendum(s) sur des questions où tous les pouvoirs décisionnels fédéraux, provinciaux et municipaux sont soumis à un vote majoritaire de la population concernée.
- Réaliser des sondages et des enquêtes pour fournir un véritable compte-rendu des changements nécessaires aux "lois vivantes, législations, actes, règlements, etc. de notre pays". Comme le rôle du ou des gouvernements est de "servir le peuple", ceux-ci ne superviseront plus les sondages, les enquêtes ou les réactions des citoyens et des autochtones ; de même, il ne sera plus permis au(x) gouvernement(s), aux groupes de lobbyistes, aux groupes désignés ou aux partis désignés d'influencer l'opinion publique populaire par la propagande médiatique. Tous les médias qui traitent des politiques, de la législation, des changements

nécessaires, etc., doivent être factuels, non-fractionnels, et incarner une société libre et démocratique, ce qui inclut le respect de la diversité des opinions et des croyances.

- Les élus travailleront en collaboration avec les "comités de citoyens et autochtones" élus pour rapporter l'information à leurs parlements, législatures, réunions de conseil, etc. respectifs, pour discussion, vote et finalement un référendum si nécessaire.

En signant le présent document, je reconnais avoir reçu un exemplaire de ce document de consentement signé et j'accepte que le Canadian Peoples' Union NFP INC, les représentants de I-ACUSE et le personnel de direction d'Edu-santé RESEARCH INC. en détiennent un ou plusieurs exemplaires originaux conformes pour les utiliser dans le cadre de sa mise en œuvre et les présenter devant soit : LA COUR SUPRÊME DU CANADA, L'ASSEMBLÉE NATIONALE, LE PARLEMENT DU CANADA, LES TRIBUNAUX INTERNATIONAUX, ET TOUT MINISTÈRE OFFICIEL DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET/OU PROVINCIAL AFFECTÉ PAR CE DOCUMENT. Tous les renseignements personnels contenus dans le présent document seront protégés et ne seront pas partagés et/ou divulgués à aucune autre partie privée. Le soussigné consent à recevoir une communication de Canadian Peoples' Union NFP INC, I-ACUSE, de Nicole Lebrasseur et la direction, du personnel d'Edu-Santé RESEARCH INC. pour toute question nécessitant sa contribution, son opinion ou son approbation. Tous les bénévoles de Canadian Peoples' Union NFP INC., de I-ACUSE, de Nicole Lebrasseur et de Edu-Santé RESEARCH INC., la direction et le personnel sont liés par un accord de confidentialité et de non-divulgateion. Tous les documents sont conservés dans un endroit sécurisé.

Living Document last edited November 17, 2021